

**A Mons - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français**

## APHM2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master [120] en administration publique (horaire décalé) (SPHM2M) a pour vocation de doter les étudiant-e-s des outils qui leur donneront les clés pour mieux comprendre le monde dans lequel ils/elles vivent, de repérer les contraintes qui pèsent sur les décisions collectives, ainsi que de pouvoir agir sur ce monde de manière raisonnée, efficace et juste.

Vous êtes curieux-se de mieux comprendre le fonctionnement de nos systèmes politiques contemporains et souhaitez pouvoir agir sur les enjeux de l'action publique face à des défis tels que les transformations de l'administration et de la démocratie, les finances publiques, la bonne gouvernance ou encore les politiques sociales, économiques ou culturelles ?

Vous vous montrez soucieux-se de saisir les contraintes politiques, juridiques et sociales qui pèsent sur le fonctionnement d'une organisation ou administration publique et d'améliorer celui-ci ?

Enfin, vous êtes désireux-se d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, par exemple en gestion de projet, en marchés publics, en comptabilité publique ou en évaluation des politiques publiques et, ce faisant, d'améliorer vos perspectives professionnelles ?

Alors ce master est fait pour vous !

Le programme offre d'abord une formation de base aux disciplines scientifiques visant à approcher les phénomènes politico-administratifs : la science politique, l'administration publique, les relations internationales, l'administration publique, la sociologie ou encore le droit. Il propose ensuite des contenus relatifs au système politico-administratif de la Belgique mais aussi aux régimes politiques de par le monde ; il interroge la nouvelle place de l'État vis-à-vis des villes et des régions mais aussi les entreprises, les organisations internationales ou non gouvernementales, tout en portant un regard particulier sur l'Europe. Par ailleurs, le programme examine des thématiques fondamentales du monde contemporain quant à leur émergence, à leur existence et aux acteurs concernés : démocratie, migrations, terrorisme, développement durable...

En plus de la formation générale en sciences politiques, le master 120 en administration publique offre une formation théorique et méthodologique renforcée ainsi qu'une finalité de 30 crédits consacrée aux « Management public et politiques publiques ». Celle-ci complète le programme de façon originale en offrant aux étudiant-e-s des cours spécifiques consacrés aux outils du management public et à la gestion de projets, à la comptabilité et aux finances publiques, aux techniques d'analyse et d'évaluation des politiques publiques, aux modalités de recrutement du personnel et de passation des marchés publics ainsi qu'au droit administratif, plus largement.

Enfin, si le diplôme obtenu au terme de ce programme répond aux exigences les plus élevées de l'ensemble des programmes de l'UCLouvain, l'horaire décalé des activités d'enseignement laisse aux participant-e-s la possibilité de concilier ces exigences académiques avec celles de leur vie privée et professionnelle. De même, des modalités pédagogiques et d'évaluation variées sont offertes ainsi qu'un accompagnement spécifique pour la réalisation – méthodologie, rédaction – du mémoire de fin d'études.

Au terme de ce master, vous aurez engrangé et développé :

- des connaissances relatives à la vie publique, aux jeux de pouvoir et de légitimité, à l'organisation des pouvoirs publics, du local au régional, du national à l'international ;
- des savoirs multidisciplinaires (administration publique, relations internationales, droit, sociologie, etc.) des sciences politiques ;



## APHM2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain, l'étudiant-e devient un-e acteur-e de la vie publique, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations sociopolitiques en cours, de les expliquer et de se positionner avec pertinence à leur sujet, en ayant développé un sens et une éthique inhérents au service à la collectivité.

L'étudiant-e s'engageant dans ces programmes est, en général, déjà impliqué-e dans la vie professionnelle ou active. Tout au long du programme, l'étudiant-e mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques du master, et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel et personnel, associant approche universitaire, réflexivité et prise de recul critique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**L'ensemble des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain vise à développer les compétences générales suivantes :**

CG1. Développer un sens et une action politique : développer un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité.

CG1.1 Identifier, comprendre et analyser les enjeux politiques d'une situation donnée.

CG1.2 Se positionner dans les débats et les négociations pour défendre les intérêts des institutions et des organismes qu'il représente.

CG1.3 Intégrer la dimension éthique et la dimension « service à la collectivité et du bien commun » dans les débats et actions politiques.

CG2. Inscrire son analyse et/ou action dans une perspective multiniveaux.

CG2.1 Identifier les différents niveaux institutionnels.

CG2.2 Démontrer une maîtrise approfondie et spécialisée (en fonction de l'orientation choisie) des différents systèmes politiques et institutionnels et des enjeux politiques à l'échelle internationale, européenne et belge.

CG5.3 S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.

CG6. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel (mémoire), mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences politiques (dans son domaine d'orientation).

CG6.1 Définir et préciser une problématique de recherche en veillant à sa contextualisation.

CG6.2 Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette problématique en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires.

CG6.3 Construire et mettre en Œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.

CG6.4 Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.

CG6.5 Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

CG7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

CG7.1 Se projeter dans une pratique socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.

CG7.2 S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

CG7.3 Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

CG7.4 Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses limites, ses productions et ses actions), une logique d'apprentissage et de développement continu indispensables pour évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

**Le master 120 en administration publique se donne pour objectif plus particulier de développer les compétences spécifiques suivantes :**

APH

APH1. Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies et spécialisées relatives :

- au processus d'élaboration et de décision à chaque étape du cycle d'une politique publique et à l'analyse et au pilotage de l'action publique,
- au fonctionnement et à la gestion des organisations publiques,
- à la dimension multiniveau des systèmes institutionnels,
- au champ politique national ainsi que régional, européen et international.

APH2. Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies en management, dans un esprit de service public.

APH3.

Analyser et gérer des situations/problématiques complexes relatives à l'action publique en mobilisant de manière critique différents méthodologies et outils rigoureux d'analyse :

- en identifiant, analysant et tenant compte des multiples enjeux,
- en identifiant et analysant les acteurs impliqués, leur positionnement et leurs interactions,
- en analysant l'organisation interne des institutions politiques,
- en mobilisant de manière critique et pertinente les outils (théoriques et conceptuels) et méthodes qui permettent d'analyser et d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre,
- en approfondissant les aspects pratiques de la mise en Œuvre d'actions publiques et les aspects théoriques dus aux transformations actuelles de cette action notamment au processus d'eupéanisation ou de partenariat,
- en mobilisant une approche comparative rigoureuse dans l'analyse des dynamiques institutionnelles et des interactions entre acteurs publics et privés,
- en intégrant les processus de gouvernance multi-niveaux,
- en étant soucieux du développement socio-économique et de la portée spatiale des politiques, - en mobilisant des outils théoriques et conceptuels pertinents pour analyser des problématiques européennes ou internationales

APH4. Organiser et piloter la consultation politique, le suivi de procédures et de procédés ainsi que la mise en place d'outils de contrôle ou de monitoring.

APH5. Analyser et discuter de systèmes politiques en étudiant les nouvelles formes de démocratie et d'action publique.

APH6. Discuter et analyser les dynamiques spatiales et territoriales, dans la construction d'une dynamique de développement.

APH7. Analyser et évaluer des politiques publiques, entre autres, les effets de la mise en Œuvre d'une politique publique locale, nationale et internationale et le processus qui assurent la légitimité des orientations prises et de la façon d'agir sur la réalité.

APH8. Travailler en équipe dans une ligne hiérarchique, en équipe ou en réseau.

APH9. Percevoir, analyser et piloter le changement, et participer et apporter l'innovation réfléchie et pertinente, dans les organisations publiques.

APH10.

Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien ces apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).
- Positionner et exercer son rôle et son champ d'action, en adoptant une posture réflexive, au sein d'une organisation, en interface avec les différentes parties prenantes internes et externes et en s'adaptant au contexte et aux logiques de fonctionnement.

APH11. Développer ses compétences communicationnelles et relationnelles par la maîtrise de cadres de référence théoriques, le développement de savoir-faire et la mise en pratique d'une métaréflexion sur son savoir-être, en lien direct avec sa vie professionnelle.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

				Bloc annuel	
				1	2
○ MDRHD2104	Organisations internationales	Jean le Hardy de Beaulieu	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MAPHD2122	Démocratie et action publique	Sébastien Sakkas	PR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MSPHD2109	L'Etat dans la globalisation	Stephane Baele	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MSPHD2136	Régimes politiques comparés	Kenza Amara-Hammou (supplée Claire Dupuy)	PR [q2] [30h] [5 Crédits]		



**Finalité spécialisée: management public et politiques publiques [30.0]**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu : (30 crédits)**

○ MAPHD2207	Recrutement et marchés publics	Raphaël Born Florence Piret	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MDRHD2201	Droit administratif	Andrzej Trybulowski	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2221	Management public et gestion de projet	Stéphane Moyson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2223	Comptabilité et finances publiques	Pierre Lacroix (coord.) Jérôme Voisin	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2202	Analyse et évaluation des politiques publiques	Sébastien Pradella	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X

**ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Si les enseignements supplémentaires, qui lui sont imposés par le Jury, n'atteignent pas 60 crédits, l'étudiant.e complètera son programme annuel avec, en priorité, certains cours du master : MSSHD2101, MMTHD2102 et MSPHD2136

⌘ MAPHD1301	Administration publique	Jérémy Dagnies Stéphane Moyson	FR [q1] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MDRHD1304	Droit public	Jean le Hardy de Beaulieu	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ MSPHD1332	Science politique	Jehan Bottin	FR [q1] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MMTHD1327	Epistémologie et méthodologie universitaires	Sarah Croché	FR [q2] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MSPHD1334	Relations internationales		



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## APHM2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*



BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence en 4 années d'études		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Prérequis minimum: MSPHD1332 Sciences Politiques (6 crédits) MDRHD1304 Fondements de droit public (5 crédits)
<b>Masters</b>			
Tout master		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Prérequis minimum: MSPHD1332 Sciences Politiques (6 crédits) MDRHD1304 Fondements de droit public (5 crédits)

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser au service des [inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) ou de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) en sciences politiques, sociales, humaines délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF (\*) (voir [https://www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)) ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Cette condition sera appliquée strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée. Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

(\*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires sont adressées au [service des inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

Les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours et les admissions sur dossier sont soumises à l'approbation du responsable académique du programme. Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

## PÉDAGOGIE

---

Ce programme spécifiquement conçu pour des étudiant-e-s actif-ve-s en journée bénéficie de modalités d'enseignement adaptées. Sur un plan strictement pédagogique, le programme alterne les exposés théoriques avec des applications pratiques, des exercices, des études de cas, etc. afin de permettre la compréhension fine et concrète des problématiques liées à la science politique. Un grand nombre d'enseignements sont également assurés par des enseignant-e-s issu-e-s d'autres campus (notamment, Louvain-la-Neuve), d'autres universités partenaires (par ex. Saint-Louis), ou encore par des praticien-ne-s occupant des fonctions importantes au sein d'organisations publiques ou privées, qui viennent partager leur expertise avec les étudiant-e-s.

De façon plus générale, les cours sont dispensés environ deux soirs par semaine ainsi que les samedi matins. Sur le campus FUCaM, les étudiant-e-s profitent d'un accompagnement pédagogique et social du [Service administratif en support aux étudiants \(SASE\)](#), en matière d'orientation et d'accès aux études, de vie étudiante et d'aide à la réussite. Parmi d'autres choses, le SASE organise régulièrement des formations d'aide à la réussite et propose, à la demande, des conseils pédagogiques personnalisés. Un service de garderie, pour les enfants des étudiant-e-s, est également proposé le samedi matin.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les méthodes d'évaluation sont diverses : réalisation de travaux individuels et/ou de groupe, passage d'examens écrits ou oraux, réalisation d'un mémoire, etc.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Le programme du Master [120] en administration publique (horaire décalé) ne propose pas de mobilité.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Les détenteurs du titre de master [120] en administration publique (horaire décalé) ont accès à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sciences politiques\) \(horaire décalé\)](#) ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises.

Parmi les masters UCLouvain (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain, citons:

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès direct moyennant examen du dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

Après une formation universitaire de deuxième cycle, il est possible d'accéder à une formation doctorale au sein de l'Ecole doctorale en sciences politiques et sociales.

## GESTION ET CONTACTS

---

Ce programme est offert sur le site de [UCLouvain FUCaM Mons](#)

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/PSAD

Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences ([PSAD](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

PSAD

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 09](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 27 36](#)

Site web

<http://www.uclouvain.be/psad.html>

Responsable académique du programme: [Fabienne Leloup](#)

Jury

- Président de jury: [Pierre Vercauteren](#)
- Secrétaire de jury: [Fabienne Leloup](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): [info-mons@uclouvain.be](mailto:info-mons@uclouvain.be)
- Chargée de gestion enseignement: [Tatiana Nikitina](#)